



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2019

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est approuvé.

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020 : DANS LA CONTINUITÉ DE 2019

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour l'année 2020 qui font l'objet du débat prévu par la loi n°92/125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République. Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

PROJET DE CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) ÉQUESTRE - LANCEMENT D'UNE ÉTUDE JURIDIQUE ET FINANCIÈRE – PARTICIPATION DE LA VILLE

Approbation de la conduite de l'étude juridique et financière par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, afin de définir les modalités de création et de fonctionnement de ce GIP Équestre.

Approbation du plan de financement prévisionnel.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour signer les documents à intervenir, et toutes les pièces afférentes.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE ALTER PUBLIC – ANNÉE 2018 – RAPPORT ANNUEL

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2018 de la Société Publique Locale Alter Public.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SAUMUR VAL DE LOIRE TOURISME – EXERCICE 2018 – RAPPORT ANNUEL

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2018 de la Société Publique Locale Saumur Val de Loire Tourisme.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SAUMUR AGGLOBUS – ANNÉE 2018 – RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE DE LA VILLE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport établi pour l'exercice 2018 de la Société Publique Locale Saumur Agglobus.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE

Validation du tableau financier récapitulatif relatif à la prestation de service de la CAF pour la période 2018/2022.

Validation du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire pour la période 2019-2022.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire pour la période 2019-2022 ainsi que les avenants éventuels à ce contrat sur les 4 années pour les actions nouvelles.

RESTAURATION COLLECTIVE PAR LIAISON FROIDE - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE SAUMUR, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAUMUR ET DIVERSES AUTRES COLLECTIVITES ET ORGANISMES

Approbation de la constitution d'un groupement de commandes entre les membres susmentionnés pour mener une consultation relative à la restauration collective (liaison froide), de la désignation de la Ville de Saumur comme coordonnatrice de ce groupement de commandes, et de l'attribution du marché par la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Saumur, après validation du rapport d'analyse des offres par tous les membres du groupement.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer la convention constitutive du groupement, laquelle définit les modalités de son fonctionnement, et les marchés à intervenir ainsi que tous les documents afférents.

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE LABELLISATION AVEC L'ÉTAT ET LE CRIJ PAYS DE LA LOIRE

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant pour déposer une demande de renouvellement du label « Information Jeunesse » pour le PIJ de Saumur auprès des services de l'État et à signer la convention à intervenir à cet effet, et tout autre document relatif à ce label.

DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL – LISTE DES DIMANCHES POUR L'ANNÉE 2020

Octroi d'une dérogation au repos dominical sur cinq dates pour l'année 2020, à savoir :

Pour les commerces de détail (à l'exception des concessionnaires automobiles) :

- le dimanche 12 janvier 2020,
- le dimanche 28 juin 2020,
- les dimanches 6, 14 et 20 décembre 2020.

Pour les concessionnaires automobiles :

- le dimanche 19 janvier 2020,
- le dimanche 15 mars 2020,
- le dimanche 14 juin 2020,
- le dimanche 11 octobre 2020.

DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX – CONVENTIONS VILLE DE SAUMUR – SAUMUR AGGLOPROPRÉTÉ – SAUMUR LOIRE BASKET 49/JUDO CLUB DU BASSIN SAUMUROIS

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer les conventions à intervenir à cet effet avec chacun des clubs concernés et la Société Publique Locale Saumur Aggloproprété.

LABEL « TERRE DE JEUX 2024 » - ENGAGEMENT DE LA VILLE DE SAUMUR

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour engager la Ville de Saumur dans la labellisation « Terre de Jeux 2024 » et pour apporter le soutien du Conseil Municipal à la candidature du Département de Maine et Loire pour l'accueil sur Saumur d'un Centre de Préparation aux Jeux dans le domaine du sport équestre.

EXERCICE 2019 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Attributions de subventions au titre de l'exercice 2019 pour un montant total de 5 228 €.

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE – RAPPORT DÉFINITIF

Approbation du rapport définitif de la C.L.E.C.T. du 5 septembre 2019.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tous documents afférents.

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE CIRCULATION DOUCE – QUARTIER CROIX VERTE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT RURAL (FEDER)

Approbation du programme de travaux.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant de solliciter auprès de l'Union Européenne la subvention au titre de l'ITI FEDER 2014-2020.

REQUALIFICATION DES RUES JEAN ACKERMAN ET LEOPOLD PALUSTRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Approbation du programme de travaux.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant de solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

AQUA SYLVA – FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE STOCKAGE ET DE BUREAUX – GARANTIE D'EMPRUNT

Le sujet est reporté.

HABITAT JEUNES DU SAUMUROIS – GARANTIE D'EMPRUNT

Le sujet est reporté.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES – ANNEES 2016-2019

Admission en non-valeur des créances éteintes par les effacements de dettes prononcés par le juge pour un montant total de 1 421,02 € sur le Budget Principal.

NOUVELLE INDEMNITÉ DE NUITÉE

Annulation de la décision n°2019-84 du Conseil Municipal du 28 juin 2019.

Approbation des nouveaux montants de l'indemnité de nuitée de 110 € pour Paris intra-muros, 90 € pour les communes du Grand Paris et les communes de plus de 200 000 habitants et 60 euros pour les communes du reste du territoire.

PERSONNEL MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Approbation des modifications suivantes

1. Modification du tableau des emplois et des effectifs

ANCIENNE SITUATION				NOUVELLE SITUATION		
Grade – fonction	Catégorie	Temps de travail	Effectif	Grade – fonction	Catégorie	Temps de travail
Adjoint technique principal 2ème classe	C	Temps complet (35 h/hebdo)	-1	Adjoint technique	C	Temps non complet (28h50/hebdo)

2. Modification du tableau des emplois et des effectifs

ANCIENNE SITUATION				NOUVELLE SITUATION		
Grade – fonction	Catégorie	Temps de travail	Effectif	Grade – fonction	Catégorie	Temps de travail
Assistant socio-éducatif	A	Temps non complet (28 h50 hebdo)	-1	Animateur	B	Temps non complet (28h50 hebdo)

PRESTATION DE SERVICE POUR L'EXERCICE DES MISSIONS D'UN MEDECIN AGRÉÉ AU BÉNÉFICE DES AGENTS DE LA VILLE

Approbation de la convention de prestation de service entre la Ville de Saumur et le CCAS pour les missions du médecin agréé au bénéfice des agents de la Ville de Saumur.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention de prestation de service missionnant le médecin agréé du CCAS au profit des agents de la Ville de Saumur pour une période de 6 mois allant du 1^{er} décembre 2019 au 31 mai 2020, ainsi que tous les avenants ou toute pièce se rapportant à cette affaire.

MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Approbation de la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, part IFSE, à compter du 1^{er} décembre 2019 dans les conditions définies.

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT - APPROBATION

Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Ville de Saumur
Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire ou son représentant pour réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DÉNOMINATION DE LA SALLE DU THOUET- ESPACE ANDRÉ LACAZE

Dénomination de la salle du Thouet située Place du Bois Quétiers à Saint- Hilaire Saint-Florent, « Espace André LACAZE ».

QUARTIER CROIX VERTE - CLAIREFOND A SAUMUR - RUES DES ILES ET DE L'ANCIENNE GARE - ÉCHANGE D'IMMEUBLES AVEC MONSIEUR LUDOVIC BESSONNEAU

Décision de procéder à l'échange des biens ci-après :

- cession au profit de Monsieur Ludovic BESSONNEAU d'un immeuble bâti à usage de hangar d'une surface totale de 502 m², situé 61 rue des Iles à Saumur ;
- acquisition par la Ville de Saumur d'une bande de terrain non bâti d'une surface d'environ 140 m², située 1 rue de l'Ancienne Gare à Saumur ;

L'échange est consenti moyennant une soulte à la charge de Monsieur BESSONNEAU d'un montant net et forfaitaire de 20 000 € fixé comme suit :

- 25 000 € pour la cession du hangar 61 rue des Iles
- 5 000 € pour l'acquisition par la Ville de l'emprise de terrain 1 rue de l'Ancienne Gare – partie de la section AC n° 510 ;

Monsieur BESSONNEAU aura la possibilité d'accéder à son immeuble à usage d'habitation par la future voie créée sur la partie de parcelle section AC n° 510 susvisée ;

La Ville prendra en charge les frais de géomètre nécessaires à la délimitation de l'emprise de terrain rue de l'Ancienne Gare ;

Les frais correspondants à l'acte d'échange étant répartis entre les coéchangistes au prorata des surfaces échangées.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour signer l'acte d'échange à intervenir.

LIEU-DIT « PRAIRIE DE LA ROCHE » A BAGNEUX - CESSION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE MADAME ANNE MONTAUDON

Cession à Madame Anne MONTAUDON d'une emprise de terrain communal et d'un mur en tuffeau bordant l'arrière de sa propriété, sise au lieu-dit « Prairie de la Roche » à Bagneux, d'une surface approximative de 150 m², moyennant le prix net et forfaitaire de 10 € le m², soit un montant total d'environ 1 500 €, le prix définitif étant calculé après mesurage des emprises cédées par les soins d'un géomètre. Un document de modification du parcellaire cadastral est établi par un géomètre, aux frais partagés des deux parties. L'acte de vente est établi, aux frais de l'acquéreur.

Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente à intervenir.

ZAC DE CHANTEMERLE – VOIRIE – PROCEDURE D'INTEGRATION D'OFFICE

Lancement de la procédure d'intégration d'office dans le domaine public communal des parcelles suivantes :

- 016 DZ 207 [constituant une partie de la rue de l'Étang]
- 016 DZ 209 [constituant une autre partie de la rue de l'Étang et la rue de l'Abreuvoir]
- 016 DZ 204 et 289 [constituant des liaisons piétonnes]
- 016 DZ 287 et 206 [constituant des bassins de rétention des eaux pluviales]

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires et signer tous documents afférents au déroulement de cette procédure.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour lancer l'enquête publique conformément aux dispositions de l'article L 318-3 du code de l'Urbanisme et prendre toutes les décisions nécessaires.

BOULEVARD JEAN MOULIN A SAUMUR - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN TERRAIN DEPENDANT DU DOMAINE NON CADASTRE - CESSION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE LA SARL JUSTEAU FRERES

Désaffectation et déclassement d'une parcelle dépendant du domaine communal non cadastré d'une surface de 566 m².

Cession à la Société JUSTEAU Frères ou toute Société qu'elle se substituerait, de la parcelle susvisée, située boulevard Jean Moulin à Saumur, moyennant le prix net et forfaitaire de 8 € le m², soit un montant total de 4 528 €, l'ensemble des frais de géomètre et de notaire étant mis à la charge de l'acquéreur.

Pouvoirs sont donné à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente à intervenir.

TEMPLE PROTESTANT – OUVERTURE D'UNE SOUSCRIPTION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Approbation de l'ouverture de la souscription publique via la Fondation du Patrimoine

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention de partenariat et tout autre document inhérent à cette souscription.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN - INFORMATION

Point d'information sur les évolutions / avancements des programmes de Saumur du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain.

Saumur, le mercredi 27 novembre 2019
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jackie GOULET